

# VIOLENCE AU QUOTIDIEN

*Honore ton père et ta mère  
pour que tu t'en trouves bien  
et jouisses d'une longue vie sur la terre.  
(Dt 5,16; Ep 6,1-3)*

Cet article pourrait traiter de la violence quotidienne faite à l'un ou l'autre sujet reconnu vulnérable, mais il sera question ici de la personne âgée de 60 ans et plus, vulnérable à plusieurs égards: disparition progressive des avantages et des biens de la jeunesse, santé physique et parfois psychologique chancelante ou absente, force musculaire réduite, isolement ou esseulement, amoindrissement des capacités intellectuelles, sensorielles et instrumentales, image négative de soi-même, moyens de communication peu accessibles, perte des gratifications de l'activité sexuelle, dépendance, désaccord avec les personnes responsables des soins.



Ajoutons ceci qui n'est pas négligeable: arrachement à son univers, perte de ses repères familiaux; peur de l'inconnu, cohabitation obligée avec ses enfants adultes, ses pairs ou des étrangers, sentiment de liberté perdue, rupture fréquente des liens affectifs, angoisse d'abandon et culpabilité, obstacles au désir de faire des choix personnels, ennui, manque de stimulation, conflits de personnalité, deuils difficiles, défis trop grands en raison des capacités restantes, incompréhension, insatisfaction des besoins essentiels.<sup>1</sup>

Ma réflexion puise à deux sources: le quatrième commandement: «Honore ton père et ta mère» ou «la loi de l'attachement chaleureux»<sup>2</sup> ... et mon expérience professionnelle à titre d'intervenante de la santé, à la fois infirmière et psychothérapeute. Le quatrième commandement indique l'ordre de la charité. Dieu a voulu qu'après Lui, nous honorions nos parents à qui nous devons la vie et qui nous ont transmis la connaissance de Dieu. Honorer traduit le verbe hébreu *kabad* qui veut dire *donner du poids ou de l'importance* à quelqu'un.

Quant à mon expérience professionnelle, je l'ai acquise en service auprès des personnes âgées elles-mêmes à l'hôpital, dans les centres d'hébergement ou dans les centres de soins prolongés en y travaillant comme infirmière ou en supervisant des étudiants en sciences ou en techniques infirmières, puis lors de la phase expérimentale d'un travail de recherche sur la vie affective et sexuelle des adultes âgés.

## **L'attachement chaleureux**

Donner du poids ou de l'importance à ses parents, et avec eux à toutes les figures parentales: aux grands-parents, aux personnes âgées, aux ancêtres, ce serait leur donner l'aide matérielle et morale, dans les années de vieillesse, et durant le temps de maladie, de solitude ou de détresse, les respecter, leur manifester affection et reconnaissance. C'est même une responsabilité de la famille de voir à ce que ses membres apprennent le souci et la prise en charge des anciens, des personnes malades ou handicapées et des pauvres (2208)<sup>3</sup>. Si l'obéissance prend fin, la charité, elle, accompagnera nos parents jusqu'à la mort et au-delà. Nous avons donc à les aimer, à les entourer s'ils sont à la maison, à les visiter souvent s'ils n'y sont pas, à les secourir en cas de besoin, à couvrir leurs fautes ou leur déchéance d'un voile de silence, bref, à les rendre heureux en n'oubliant jamais que dans leurs vieux jours ils ont plus besoin de tendresse

<sup>1</sup> SIMEONE I. et al, Introduction à la psycho-gériatrie Paris, SIMEP, 1984, p. 57.

<sup>2</sup> CHITTISTER, Joan, Les dix commandements, Montréal Novalis, 2009, p. 49-61.

<sup>3</sup> Catéchisme de l'Église Catholique, édition définitive avec guide de lecture, Ottawa, ConcaCan, 1998, p.457.

que de pain. L'inobservance du quatrième commandement entraîne de grands dommages pour les communautés et pour les personnes humaines (2200) <sup>4</sup>.

### **Comment définir la violence faite à la personne âgée?**

La violence est une action directe ou indirecte destinée à porter atteinte à une personne ou à la détruire. L'abus et les mauvais traitements sont définis comme des actes de violence ou de négligence de type physique, psychologique, matériel ou financier, ou encore des violations de droits, de l'indifférence sociale. Les mauvais traitements se manifesteraient dans la sphère des rapports plus privés ou intimes (en milieu familial, en résidence ou en institution) où des agressions peuvent être commises par des proches des personnes âgées (conjoint, enfants, membres de la famille, amis, visiteurs bénévoles) ou encore par des intervenants rémunérés pour dispenser des soins ou des services à cette clientèle<sup>5</sup>.

La violence est une *atteinte à l'intégrité* physique, psychologique, sociale, matérielle de la personne âgée. Atteinte à l'intégrité pouvant survenir activement par une blessure physique ou psychologique, par la privation d'une partie de ses biens, ou *passivement* par défaut de la part de la personne qui a la garde du sujet de répondre à l'un de ses besoins importants alors qu'elle aurait les moyens de le faire <sup>6</sup>.

On entendra par intégrité *l'identité de la personne* et les éléments constitutifs de cette identité: la représentation de soi, l'estime de soi, de sa valeur, de ses capacités, de son pouvoir d'aimer et d'être aimée, ses sentiments, ses valeurs... En somme, ce qui fait d'elle la personne qu'elle est. La violence dont il sera question est faite de paroles, de gestes, d'attitudes, de regards, d'évitement, d'indifférence, de négligence, de préjugés portant atteinte à l'intégrité de la personne.

Nous reconnaitrons dans le rôle de la *personne violente* l'aidant naturel, l'enfant adulte ou son conjoint, l'intervenante du milieu de la santé ou des services sociaux, l'inconnu ou l'étranger que la personne âgée côtoie dans ses allées et venues, le visiteur bénévole et parfois la personne elle-même dans sa partie d'ombre. Les statistiques nous apprennent que parmi les abuseurs matériels 40 % sont des amis, voisins et connaissances; 29 % des fils ou filles, 24 % de la parenté éloignée, 4 % des inconnus et 2 % des conjoints. Les abuseurs verbaux chroniques tout comme les abuseurs physiques sont principalement les conjoints. Les membres de la famille sont identifiés comme les principaux responsables de négligence. Il y a de 1 à 12 % des personnes âgées abusées<sup>7</sup>.

### **Y a-t-il une explication à cette Violence?**

Les *attitudes et les conditions de vie* reconnues comme pouvant engendrer l'agressivité ou la violence chez le commettant sont, *d'une part*, la vengeance, la domination, la haine, l'imposition de ses propres valeurs, l'inhibition, la jalousie et l'envie, l'humiliation, les fausses perceptions ou préjugés, le stress, les traits névrotiques de personnalité, l'histoire antérieure, la consommation d'alcool ou de drogues, les handicaps physiques, la dépendance émotive et mentale, l'isolement, l'absence d'encadrement ou d'aide ou un encadrement inadéquat, l'absence de formation ou une formation lacunaire, la fatigue physique ou psychologique le manque d'intimité, la lourdeur des tâches domestiques; et, *d'autre part*, le refus de nourriture de la part de la personne âgée, ses demandes incessantes ou

---

<sup>4</sup> Ibid., p. 456

<sup>5</sup> COITEUX, Josée et al, Question d'équité aux victimes d'actes criminels, Montréal, Ass. Playdoyer-vict. 1996, p. 324-326.

<sup>6</sup> HÉTU, Jean-Luc, Psychologie du vieillissement, Montréal Méridien 1988, p 288.

<sup>7</sup> ASSOCIATION QUEBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES Guide d'intervention auprès des victimes d'actes criminels, Montréal, 1992, p. 105.

excessives, la surveillance assidue dont elle doit faire l'objet lorsqu'elle est mobile et qu'elle présente des troubles cognitifs, les soins physiques exigés, le fait de devoir assurer ses déplacements ou prévoir une diète spéciale, la dépendance financière, le stress inhérent au travail d'intervention auprès d'une clientèle démunie physiquement ou psychologiquement.

Plusieurs modèles explicatifs de la violence ou de l'atteinte à l'intégrité de la personne âgée ont été élaborés, ils se recoupent pour la plupart tenant compte de la situation dans laquelle se trouvent l'aidant et la personne âgée<sup>8</sup>.

La violence sous une forme ou une autre est presque constante dans la vie des personnes âgées. Cette violence est parfois physique, évidente, aux effets clairement identifiables mais elle est souvent psychologique, morale, et beaucoup plus subtile, voire clandestine et sournoise, mais ses effets presque imperceptibles à court ou à moyen terme n'en sont pas moins corrosifs. Les exemples apportés ne sont pas issus d'une imagination trop fertile mais relèvent de ma pratique, de témoignages et d'observations de personnes âgées évoluant dans différents milieux.

### **On n'honore pas la personne âgée ... sur le plan physique**

- quand on ne lui donne pas la nourriture dont elle a besoin pour se garder en relative bonne santé ou pour vivre; quand on s'approprie les aliments qui lui sont destinés alléguant qu'elle n'a pas faim ou qu'elle n'en veut pas, alors qu'on n'a aucunement vérifié auprès d'elle si elle voulait manger ou pas; et, à l'inverse, quand on lui présente un excès de nourriture ou une nourriture inadéquate voire même nocive; quand on lui fait ingurgiter tout d'un trait une quantité importante de liquide ou de nourriture comme si on gavait une oie;
- quand on la laisse de longs moments dans une culotte trempée ou souillée; quand on se contente de lui faire une toilette sommaire; quand on lui fait porter des vêtements uniformes, inconfortables, étriqués, mal ajustés, troués, malpropres; quand, au lieu de lui donner le bassin de lit qu'elle réclame ou de la conduire à la toilette, on lui répond: *fais dans ton lit ou dans ta culotte, je te changerai quand j'aurai le temps*;
- quand on la déplace brusquement en lui tirant ou lui serrant une jambe ou un bras, en la bousculant pour aller d'un lieu à un autre; quand on la pince ou lui tire les cheveux; quand on l'attache sous prétexte qu'elle est agitée, qu'elle va tomber du lit ou qu'elle va enlever sa sonde; quand on l'enferme dans sa chambre sans aucun recours parce qu'on va travailler et que soi-disant on ne veut pas qu'il lui arrive de malheur; quand on fait du bruit alors qu'elle veut se reposer ou dormir; quand, lors des tournées nocturnes, on lui dirige la lumière de la lampe de poche en plein visage;
- quand on ne lui donne pas les médicaments prescrits ou qu'on ne les lui procure pas; quand, au lieu de lui demander pourquoi elle ne dort pas, ce qui la préoccupe ou ce qu'elle aimerait faire à tel moment, on lui administre des médicaments «pour avoir la paix»; quand on s'introduit dans sa demeure par effraction ou en abusant de sa confiance et qu'on s'empare de ses biens après l'avoir bâillonnée et tabassée...



---

<sup>8</sup> HÉTU, Jean-Luc, Psychologie du vieillissement, Montréal, Méridien, 1988, p. 267-273.

### **... sur le plan psychologique**

- quand, par accident, elle a uriné à côté du bassin de lit et qu'on la traite de «maudite cochonne» ou qu'on l'accable de qualificatifs tous plus offensants les uns que les autres; quand on lui parle comme à une enfant, qu'on la tutoie sans avoir été autorisé à le faire; qu'on l'appelle par son prénom plutôt que par Madame X, Monsieur Y; qu'on lui donne un surnom; qu'on sent le besoin d'utiliser le qualificatif «petit» à tout moment (petit médicament, petite piqûre, petite sieste, petite marche...) comme pour la protéger;
- quand on dispose, sans son autorisation, de ses objets personnels: photos de famille, cartes à jouer, objets auxquels elle tient et qui la rattachent aux siens; quand on se moque de ses pertes de mémoire, de son langage, de ses habitudes; quand on la prive d'objets essentiels: prothèses dentaires, lunettes, vêtements, peigne, brosse à cheveux;
- quand on l'oblige à sortir de sa chambre alors qu'elle n'en a aucune envie; quand on la manipule, lui fait du chantage, la menace de la priver de soins ou de perdre sa place dans le Centre si elle ne fait pas ce que l'on veut; quand on la prive des informations nécessaires à une prise de décision concernant sa vie; quand on manifeste de l'indifférence voire de la froideur ou du mépris à son égard; quand on ne l'écoute pas ou qu'on manifeste de l'impatience ou du désagrément parce qu'elle ne comprend pas tout de suite ou pas du tout ce qu'on lui dit;
- quand les règles élémentaires d'identification dans le milieu d'hébergement ne sont pas respectées (port d'un bracelet ou une étiquette portant son nom à la porte), et qu'on peut la confondre avec quelqu'un d'autre pour l'administration des médicaments ou de traitements;
- quand on l'accueille dans une résidence ou un Centre d'hébergement en lui laissant croire qu'elle est «chez elle» et que, dès le seuil franchi, on lui interdit de voir telle personne, de garder tel objet ou tel vêtement, d'avoir tel comportement, bref, quand on la coupe de tout ce qui était sa vie d'avant; quand on veut tout contrôler en lisant ses lettres, en écoutant ses conversations téléphoniques, en la privant de toute intimité.

### **... sur le plan affectif et sur le plan social**

- quand on lui interdit de fréquenter telle ou telle personne sous prétexte qu'elle ne lui convient pas alors que ce à quoi on pense c'est au partage de l'héritage plutôt qu'à son bien; quand on la prive de voir ses petits-enfants si elle ne répond pas à telle condition; quand on «débarque» chez elle avec toute la marmaille sans prévenir, sans demander si elle est disponible pour recevoir ou garder les petits, sans s'informer de l'organisation de sa journée et qu'on boude ou fait la tête si elle ose dire qu'elle n'est pas disponible; quand on l'accompagne en suivant à distance ou en courant devant elle comme si on était gêné d'être avec elle ou comme si elle était contagieuse; quand on l'isole lorsque des visiteurs se présentent comme si on avait honte d'elle; quand on la prive de jouer les rôles qu'elle jouait avant dans la famille, la paroisse, le Centre, alors qu'elle en est encore capable, en lui disant qu'elle est trop vieille; quand, à l'inverse, on la force à remplir des rôles qui ne lui conviennent pas (garder les enfants, faire les courses, porter des objets lourds, laver des planchers ou des fenêtres).

### **... sur le plan sexuel, moral et religieux**

- quand on la regarde comme un objet sexuel ou comme sa possession; quand on ne cesse de la harceler pour obtenir des faveurs sexuelles alors qu'elle n'en a vraiment pas le goût ou qu'on l'oblige à poser des gestes qui lui répugnent (bestialité, par exemple); quand on lui fait sentir qu'elle est trop vieille ou pas assez séduisante pour avoir des relations sexuelles; quand on la traite de perverse parce qu'elle éprouve encore du désir; quand, lors de la toilette, d'une installation, du bain ou de traitements, on la découvre sans aucun souci de sa pudeur; quand on se moque de ses valeurs religieuses, morales et spirituelles, de ses croyances, de ses pratiques; quand on refuse de faire venir le prêtre, le pasteur ou le rabbin lorsqu'elle a demandé de le rencontrer ou qu'on refuse de la conduire à lui...

### **... sur le plan financier**

- quand on essaie de toutes sortes de façons de lui extorquer de l'argent, de s'attribuer ce qui lui revient ou de le tourner à son avantage; quand on l'oblige à faire telle promesse ou à modifier son testament; quand on s'approprie ses biens par vol, chantage ou ruse; quand on exige des montants excessifs pour des services rendus; quand, à force de séduction, de manipulation, de mensonge, on lui vend des biens ou des services qui, de toute évidence, ne lui conviennent pas.

### **La violence, l'atteinte à l'intégrité et une certaine mort**

L'infantilisation, la réduction au silence, l'humiliation, la désindividualisation, le dépouillement, le rejet, l'impuissance issus de la violence faite à la personne âgée au quotidien font en sorte qu'elle ne *sait plus vraiment qui elle est*. De là à *ne plus savoir qu'elle est*, de là à n'être plus, il n'y a qu'un pas. La mort clinique parachèvera cette mort psychologique, affective, sociale, sexuelle, morale, malencontreusement et insidieusement précipitée par le manque de considération et d'«attachement chaleureux» à son égard<sup>9</sup>.

*Honore ton père et ta mère..., et les anciens...* Comment le vivons-nous en 2009?

**Denise Badeau**  
C.P. 371, Dunham, Qc JOE 1MO  
denisebadeau@videotron.ca

Extrait de APPOINT – Septembre 2009

---

<sup>9</sup> BADEAU Denise, «Aïe, tu me fais mal! ou la violence au quotidien», Frontières, vol 15, no 2, printemps 2003, p. 63-69.